



Défense des Enfants International en 2018

Children's Rights Behind Bars 2.0

Le projet **Children's Rights Behind Bars 2.0**, que nous coordonnons, traite des droits des enfants privés de liberté. Il s'est clôturé le 31 décembre dernier.

L'élément clef du projet ? La participation. C'est à travers cette approche que nous et nos partenaires en Italie, Pologne et au Royaume Uni avons mené une série d'ateliers avec des jeunes privés de liberté, des membres du personnel des institutions fermées pour jeunes (IPPJ en Belgique) ainsi qu'avec les acteurs principaux impliqués dans la réinsertion de ces jeunes.

Au terme de ce travail participatif, nous avons produit un manuel visant à promouvoir les droits des enfants privés de liberté de manière très concrète avec des fiches pratiques pour développer des ateliers participatifs sur les droits des enfants dans un contexte de privation de liberté.

Consultez le manuel en français, anglais ou polonais sur

www.childrensrightrightsbehindbars.eu

L'équipe DEI-Belgique a également réalisé une bande dessinée qui offre un éclairage informatif, ludique et adapté aux jeunes sur le règlement des IPPJ. Celle-ci sera utilisée dans tous les IPPJs de la Fédération Wallonie-Bruxelles dès 2019.

Consultez la bande dessinée en ligne

« IPPJ – Comment ça marche ? »

My Lawyer, My Rights

De septembre 2016 à septembre 2018, DEI-Belgique a eu le plaisir de coordonner le projet My Lawyer, My Rights sur l'assistance par un avocat pour les enfants en conflit avec la loi. Ce projet a donné lieu à plusieurs publications dont le Guide pratique pour les avocats, et le Manuel pour les Etats-membres de l'UE. En Belgique, le guide pratique pour les avocats a été présenté à de nombreux avocats des différents barreaux et a rencontré beaucoup d'intérêt de la part des professionnels qui expriment un réel besoin de formation lorsqu'il s'agit de défendre les droits des enfants en justice. Nous espérons que ces outils donneront encore plus de visibilité à cette spécialisation et participeront à une véritable reconnaissance de l'expertise des avocats d'enfants.

Toutes les réalisations de ce projet sont disponibles en ligne sur le site

www.mylawyermyrights.eu

Alternative Ways to Address Youth

L'objectif du projet européen Alternative Ways to Address Youth (AWAY) était de faire un état des lieux de la justice restauratrice et de la déjudiciarisation dans les pratiques des différents pays partenaires (Belgique, Hongrie, Croatie, Bulgarie et Roumanie) et de faire la promotion des outils de justice restauratrice auprès des professionnels amenés à rencontrer des jeunes en conflit avec la loi. Plusieurs outils ont été réalisés :

- Un cours en ligne sur la justice restauratrice
- Une vidéo d'information et de sensibilisation à la médiation
- Un poster et un dépliant explicatif

Des articles ont également été publiés dans la presse (Alter Echo, Journal du droit des Jeunes, Legal Word, ...)

Quoi de neuf pour la justice restauratrice en Belgique ? Une nouveauté à partir de janvier 2019 : une médiation pourra être demandée à l'initiative des parties (victime ou auteur). Afin de diffuser l'information, certains SARE de la Fédération Wallonie-Bruxelles vont diffuser dès ce mois de janvier les affiches réalisées par DEI-Belgique pour informer le public de cette possibilité.

Retrouvez toutes les réalisations du projet sur

<https://www.dei-belgique.be/index.php/projets/acheves/alternative-ways-to-address-youth.html>

Child Friendly Justice in Action, le premier projet du “European Network on Child Friendly Justice”

Les enfants ont des droits et des besoins particuliers qui doivent être respectés et pris en compte et qui nécessitent donc une adaptation des systèmes de justice. En partenariat avec 6 autres sections européennes de Défense des Enfants International, nous voulons encourager et mettre en œuvre une adaptation des systèmes de justice aux enfants en Europe.

LOGO

Ce projet marque l'avènement d'un nouveau réseau européen : The European Network on Child-Friendly Justice. Ce réseau européen rassemble les forces, les expertises et les expériences des organisations de la société civile travaillant au quotidien pour l'effectivité des droits des enfants et l'adaptation des systèmes de justice. Il permettra de mieux mettre en évidence les Lignes directrices du [Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants](#), d'échanger des expériences, de promouvoir des améliorations et de favoriser la formation des professionnels. Il démarre dans sept pays européens mais vise à s'étendre dans les mois à venir.

Le premier projet de ce réseau vise à analyser plus particulièrement les procédures administratives qui concernent les enfants en Europe, entre autres les procédures d'asile et de séjour. Nul doute qu'il y aura matière à améliorations.

Plus informations prochainement.

BRIDGE

Dans la continuité de son engagement pour la promotion et la défense des droits fondamentaux des enfants migrants, DEI-Belgique mènera jusqu'en 2020 le projet Bridge (Building Relationships through Innovative Development of Gender Based Violence Awareness in Europe) en Belgique. Ce nouveau projet, mené en collaboration avec Fedasil au niveau belge et plusieurs associations à travers l'Europe, est coordonné par Terre Des Hommes Hongrie.

Il vise à renforcer la réponse à la violence basée sur le genre (VBG) contre les enfants et les jeunes migrants en Europe. Pour cela et dans un premier temps, enfants et professionnels concernés seront consultés afin de rassembler des données fiables et actualisées sur la question. Dans un deuxième temps des activités seront conduites afin de développer et renforcer les capacités des enfants et des professionnels dans le domaine.

Plus d'informations sur
<https://www.dei-belgique.be/index.php/projets/en-cours/bridge.html>